

**Ville d'Ambérieu en Bugey**  
**Bilan de la Commission Consultative des Services Publics Locaux 2024**  
**08 décembre 2025**

Par mail en date du 08 octobre 2025, les membres de la CCSPL ont été invités à la Commission Consultative des Services Publics Locaux réunie ce jour en salle du Conseil Municipal.

Sont présents les personnalités élus et organismes ci-après :

M. Daniel FABRE	Président de la CCSPL	Excusé
M. Daniel GUEUR	Adjoint au Maire	Présent
Mme Liliane FALCON	Adjointe au Maire	Présente
M. Fabrice BOURDIN	Conseiller Municipal Délégué	Excusé
M. Mohamed ABBES	Conseiller Municipal	Présent
M. Robert PRADEAU	Représentant associatif titulaire	Présent
Mme Claire MARTIN SISTERON	Représentante associative titulaire	Excusée
Mme Denise DUMONTET	Représentante associative suppléante	Absente
Mme Leïla KECHICHE	Représentante associative suppléante	Excusée
Mme Manon SURY	GRDF	Présente
Mme Béatrice BRASSET	GRDF	Présente
M. Thierry DEROUBAIX	Président du SERA	Présent
Mme Magali PONCELET	DGS du SERA	Présente

La Commission réunie a examiné les trois rapports d'activités suivants :

- Compte Rendu d'Activité de Concession déléguée à GRDF – Année 2024
- SIERA : Prix et la qualité du service public de l'eau potable – Année 2024
- STEASA : Prix et qualité du service public d'assainissement collectif sur Ambérieu et son agglomération - Année 2024

#### **GRDF : Présentation du compte-rendu d'activité de concession 2024**

Une présentation détaillée a été effectuée par Madame Manon SURY et Madame Béatrice BRASSET pour la *Direction Client Territoire Sud Est de GRDF*.

La présentation a porté sur les points suivants :

La concession comprend 3 584 clients qui sont raccordés au réseau gaz soit environ 62 GWh acheminés. Le nombre de client est en légère hausse (+27 abonnés exclusivement dans le secteur résidentiel). Cette légère hausse est constante depuis 5 ans sur Ambérieu.

La longueur des conduites est de 66 km. Les recettes représentent 1 203 k€. 124 k€ ont été investis sur le réseau.

Il est rappelé la place essentielle du gaz en cas d'appel de puissance, notamment en hiver, qui vient compléter l'électricité dont le réseau peut être porté à saturation. Ainsi les consommations sont multipliées par 4 entre l'été et l'hiver.

Le projet d'entreprise de GRDF concerne notamment la décarbonation et limiter le réchauffement climatique autour de 3 piliers :

- Multiplier par 5 la production de gaz vert
- Diviser les émissions de CO2 dans l'ensemble des activités
- Apporter à l'ensemble des clients des solutions pour faire baisser l'empreinte carbone

En 5 ans, 7 fois plus de sites de méthanisation ont été créés en France permettant le déploiement du gaz vert. L'objectif est de 100 % de gaz renouvelable en 2050. En décembre 2025, il existe 797 sites d'injections en France soit 15,4 TWh/an de capacité.

En Auvergne Rhône Alpes, 77 sites injectent, 1 035 GWh de biométhane dans les réseaux des collectivités, 250 750 logements neufs chauffés au gaz.

Une convention peut être signée avec les collectivités pour valoriser la communication autour de l'usage du gaz vert.

Se pose la question de l'impact de la fin du gaz russe ? Il semble que cela ait un impact mesuré car il appartient à GRDF de se renouveler en termes énergétiques quoi qu'il en soit. Les projets sont longs et couteux, ils sont donc déconnectés de l'actualité. En effet, un projet de méthanisation met environ 7 ans à aboutir. Cela se construit donc sur le long terme.

Se pose la question du coût de cette production. Il est confirmé que le coût de la production de gaz vert est plus important que le gaz fossile. Néanmoins ce changement est inéluctable et essentiel.

Dans l'Ain, 8 sites sont en service qui produisent 83 GWh permettant de chauffer 8 000 logements au gaz vert. L'Ain dispose d'un potentiel de 926 GWh de biométhane qui permettrait de chauffer près de 100 00 logements au gaz vert. Néanmoins, l'objectif n'est pas de monter sur une telle puissance.

Concernant Ambérieu, le réseau est globalement neuf. Les plus grands linéaires créés le sont pour raccorder des unités de méthanisation. En 2024, 124 K€ ont été investis en 2024 : 40 k€ en raccordement, 21 K€ en comptage (difficulté de télérelève, gestion de flux, réparation), 4 k€ en modification d'ouvrages.

A la suite d'une année 2020 marquée par une baisse sensible des consommations des professionnels due à la crise sanitaire, le niveau de 2021 était revenu à un niveau similaire aux années précédant le COVID. La consommation de gaz s'oriente de nouveau à la baisse depuis 2022 et est stable sur 2023.

Les mises hors service, en diminution, sont de 324 en 2024. Les mises en service sont de 502. Les interventions pour impayés s'élèvent à 33 en fonction des demandes des fournisseurs. 95,7 % des clients ont exprimé leur satisfaction à l'égard des services d'urgence et de maintenance du gaz et 93,8 % sur les mises en service avec intervention. Le nombre total de réclamations d'élève à 10. Il était de 11 en 2023 et de 34 en 2022. Le taux de réponse sous 15 jours aux réclamations s'élève à 95,45 %.

109 appels pour 30 incidents ont été constatés sur des ouvrages exploités par GRDF (141 en 2023). Le nombre total d'incident est passé de 59 en 2023 à 39 en 2024. En 2024, une procédure renforcée a été réalisée sur un total de 50 interventions de sécurité gaz.

La valeur nette économique des biens financés par le concessionnaire représente la part des investissements de GRDF qui n'ont pas encore été remboursés par le tarif de distribution. Sur 2024 les recettes d'acheminement sont supérieures aux charges nettes d'exploitation et aux charges d'investissement. L'année précédent, l'équilibre était inversé.

Il est demandé si en l'absence de station de méthanisation, le méthane serait donc relâché en l'état dans l'atmosphère. En effet cela est confirmé. Il est précisé que les agriculteurs produisent du gaz mais récupèrent aussi du « digesta » qui peut être épandu par la suite.

## **SERA : Présentation du rapport annuel 2024**

Une présentation détaillée a été effectuée par Madame Magali PONCELET, DGS et Monsieur Thierry DERROUBAIX, Président du SERA.

La présentation a porté sur les points suivants :

- 8140 abonnés Alimentation en Eau Potable (AEP) (+1,2 %)
- 8018 abonnés AC (+7 %)

La différence entre le nombre d'abonné et Assainissement Collectif (AC) s'explique par des compteurs de jardin ou encore de l'assainissement non collectif.

En 2025 le prix de l'eau est à 2,13 € et 1,84 € pour l'assainissement. Il est rappelé que le prix de l'eau potable a augmenté pour prendre en compte un retard certain depuis de nombreuses années. A titre de comparaison, au niveau national, le prix moyen de l'eau potable est de 2,32 € et 2,37 € en assainissement.

Au regard de la nouvelle loi sur l'eau, des redevances spécifiques vont être instaurées au regard de différents indicateurs d'exploitation.

Au niveau de la facturation :

- 2 578 048 € AC : 5,9 % d'impayés soit 153 642 €
- 2 154 811 € AEP : 5,3 % d'impayés soit 114 216 €

L'encours des dettes est de 782 656 € en AEP et 2 377 651 € en AC.

Concernant l'eau potable, 100 % de l'eau distribuée est conforme (microbiologie et physico-chimie). 100 % de l'eau distribuée provient des puits de l'Albarine et de la source de Fontelune. 827 474 m<sup>3</sup> distribués sur les 1 381 000 m<sup>3</sup> produits par ces sources en 2024. Le rendement du SIERA est de 70,8 %, le rendement national est à plus de 80 %. Un travail important de recherche de fuite a donc été mené et a permis de détecter une 40aine de fuites. Les procédures internes ont également été revues pour permettre des réparations plus rapides.

Pour 2026, il convient donc de poursuivre le travail sur l'amélioration de rendement des réseaux. Pour ce faire, un recrutement sera opéré dédié à la recherche de fuites. De plus, il conviendra de poursuivre la sectorisation, remplacer les compteurs vétustes, installer des compteurs pour les points non identifiés. Le schéma d'assainissement et d'eau potable va également être lancé et sera un outil essentiel.

Le nombre de fuite s'est établi à 9 pour 2024 sur un total de 38 sur l'ensemble du périmètre géré par l'ex SIERA.

Différents travaux ont été réalisés sur Ambérieu en 2025, place Marcelpoil notamment en février. Concernant le plan de charge à venir, il concerne d'importants chantiers Place Pierre Sémaré (2026-2027), rue Aristide Briand (2028). Le schéma directeur permettra d'avoir une vision claire sur la prochaine PPI à engager pour fiabiliser le fonctionnement de la production - distribution ainsi que sur les priorités du plan de renouvellement.

0,41 % de renouvellement. Cela veut donc dire que les ouvrages doivent tenir très longtemps.

13 réclamations sur l'eau potable dont 8 sur Ambérieu. Il s'agit essentiellement de fuite avant compteur en domaine privé. Un dossier est en expertise judiciaire et donc en attente pour déterminer la limite domaine public ou privé pour la prise en charge des réparations et fuites.

En termes d'assainissement, d'importantes questions sont soulevées par rapport aux problématiques liées à la futures STEP dont de nombreux projets sont bloqués actuellement en OAP 2. Néanmoins, à ce jour, le syndicat n'a pas eu de retour et de positionnement de la DDT quant aux solutions et études proposées.

717 188 m<sup>3</sup> sont collectés et facturé sur le territoire d'Ambérieu. Il est rappelé que les eaux usées d'Ambérieu rejoignent 3 stations d'épuration : STEP à Château-Gaillard, STEP des Allymes (planté de roseaux) et STEP de Breydevent (filtre à sable).

Des travaux ont été réalisés sur la Place Robert Marcepoil. Également rue Henri Dunant ce qui permet de ne plus avoir de débordements. Secteur terre de Gy, des curages préventifs ont été menés pour éviter aussi les débordements. Deux soucis existent sur la RD 1504, vers l'aire d'accueil des gens du voyages. Des canalisations ont été abîmées par des boules de pétanques, divers déchets. Des travaux sont prévus pour 2026 à hauteur de 185 k€ avec d'importantes difficultés d'accès au site. Rue Auriol des travaux seront prévus en 2026 en report de 2025.

377 contrôles de branchements ont été réalisés dont 184 à Ambérieu, avec plus de 39 % de non-conformités. D'importantes difficultés sont constatées lors des ventes, où les notaires apparaissent ne pas faire le relai et vérifier cet état de fait. Il conviendrait de réfléchir à un process en lien avec les DIA instruisent par les communes.

De manière globale, au regard du travail mené pour le schéma directeur, de nouveaux axes de travail ont été mis en exergue. La DDT a demandé un plan d'engagement sur 10 ans. Notamment, dans le gardon, beaucoup d'injections sont constatées et devront être traitées en lien avec le SR3A. Au-delà, la reprise de la Croze sera à gérer. De plus, le cheminement Marcel Paul, Blum et Libération sera à reprendre. Ce cheminement comprend notamment aussi les eaux de Douvres. L'ensemble de l'ouvrage apparaît sous-dimensionné. Enfin, les études de la station vont aboutir.

L'évolution du prix à venir est questionnée à l'aune de ces travaux. Il sera en effet nécessaire de mener une réflexion, même si des recherches d'aides seront mobilisées. La Préfète, au titre de l'agence de l'eau, sera questionnée, notamment aussi en lien avec les EPR qui vont venir impacter le territoire. Il sera donc nécessaire de venir finaliser le dossier de la STEP pour débloquer l'aménagement urbain.